

23ème conférence des parties à la conventioncadre des Nations Unies sur les changements climatiques

## SEGMENT DE HAUT NIVEAU\_COP23

Bonn, 16 novembre 2017

-----

DÉCLARATION DE SON EXCELLENCE, André JOHNSON, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES

- Monsieur le Président de la 23<sup>ème</sup> conférence des parties,
- Madame la Secrétaire Exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques,
- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Distingués délégués,
- Mesdames et Messieurs,

Avant tout propos, je voudrais exprimer ma profonde gratitude au gouvernement et au peuple allemand pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé ainsi qu'à la délégation qui m'accompagne.

Je tiens à féliciter très vivement le gouvernement de Fiji pour la parfaite organisation de cette rencontre de haute importance pour l'humanité.

## Mesdames et Messieurs

Comme vous le savez, l'urgence des solutions à apporter au problème des changements climatiques, exige aujourd'hui que nous nous inscrivions dans la dynamique de l'action, rien que de l'action.

C'est pour cela que, au lendemain de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris sur le climat, l'« Action en faveur du climat » a été solennellement proclamée par l'ensemble des Chefs d'Etat et de gouvernement, lors de la 22<sup>ème</sup> Conférence des Parties, tenue à Marrakech au Maroc.

Le nombre de ratifications (170 Etats) enregistré aujourd'hui par l'Accord de Paris nous permet de soutenir, sans ambages, que tous les acteurs du processus multilatéral de lutte contre les changements climatiques ont pris conscience de l'urgence d'agir collectivement pour faire face aux fléaux engendrés par ce phénomène.

Toutefois, cet accord sur le climat ne restera que lettre morte si nous ne lui donnons pas ses lettres de noblesse, en mobilisant les moyens nécessaires à sa mise en œuvre efficace.

C'est pour cela que mon pays, le Togo, s'inscrit résolument dans un multilatéralisme actif guidé par le principe de coopération et de solidarité internationale, fondée prioritairement sur l'action climatique.

Cette solidarité devra se traduire par l'octroi des moyens financiers et technologiques adéquats aux pays les plus vulnérables, afin de leur permettre d'accroître leur résilience.

## **Mesdames et Messieurs**

Comme l'indique le récent rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'année 2017, marquée par des phénomènes extrêmes, est en passe de battre le record des trois années les plus chaudes, jamais constatées.

En effet, l'année 2017 a été particulièrement marquée par de nombreux phénomènes extrêmes tels que les sécheresses, les ouragans, des inondations et des vagues de chaleur très néfastes. L'accroissement des concentrations de dioxyde de carbone, la hausse du niveau de la mer et l'acidification des océans, entre autres indicateurs des changements climatiques, se poursuivent sans relâche.

Si rien n'est fait aujourd'hui, les pays les moins avancés (PMA), qui sont les plus vulnérables aux changements climatiques, feront de plus en plus face à ces cas d'extrême urgence qui nécessiteront d'importants moyens financiers et technologiques pour y faire face.

Le réchauffement climatique continuera toujours d'entraver sérieusement la croissance économique de nos pays et la lutte contre la pauvreté de nos populations si nous n'adoptons pas de nouvelles stratégies et de nouveaux modèles de développement à faibles émissions de carbone et plus résilient aux changements climatiques.

C'est pourquoi, il urge aujourd'hui qu'une solution appropriée soit trouvée au niveau international, national et local pour contenir ce phénomène qui n'épargne aucune région du monde.

C'est ce qui explique, à ma connaissance, notre rencontre ici à Bonn.

## Mesdames et Messieurs

Il n'est plus besoin de rappeler ici que l'adaptation constitue un problème mondial et un élément clef de la riposte mondiale à long terme face aux changements climatiques. Ceci étant, le Togo, comme c'est le cas de la plupart des pays en développement, a déjà intégré la question d'adaptation dans son plan de développement, en élaborant un plan national d'adaptation aux changements climatiques, ce qui nécessite pour le pays un important moyen de mise en œuvre.

Pour le gouvernement togolais, il importe que les conclusions de Bonn soient orientées vers la concrétisation du soutien à l'action en faveur du climat, et que soient reconnus les efforts consentis par les pays les plus vulnérables en matière de lutte contre les changements climatiques, en tenant pleinement compte de leurs besoins d'adaptation.

Nous devons résolument nous engager en faveur de l'action pour le climat et agir ensemble à tous les niveaux pour relever les défis climatiques auxquels nous sommes confrontés.

Pour cela, nous sommes heureux de constater que les propos de la plupart des participants tiennent à une seule et même préoccupation majeure, à savoir que la COP 23, sous la présidence de Fiji, s'inscrive résolument dans la dynamique de l'action que je résume en ces termes: « Solidarité-Coopération-Financements adéquats et Actions climatiques ».

Je vous remercie.